

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Reçu à la Sous-Préfecture
d'AUBUSSON

25 MARS 2014

Article 3 de la loi n° 82-213
modifiée au 2 mars 1982

CC CREUSE GRAND SUD

Numéro SIRET : **20004401400013**

POSTE COMPTABLE : **Tresorerie d'Aubusson**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET PRINCIPAL**

ANNEE 2014

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.33 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.41 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.50 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.63 A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.64 A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.65 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.67 A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.70 A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.71 A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.73 A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.74 A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.75 A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.76 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.77 A4 - Etat des provisions	X	
p.78 A5 - Etalement des provisions	X	
p.79 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.80 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.81 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.82 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.83 A8 - Etat des charges transférées	X	
p.84 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		
p.85 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.86 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.87 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.88 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.89 B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.90 B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.91 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.92 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.93 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.94 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		
p.95 C1 - Etat du personnel	X	
p.97 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.98 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.99 C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.100 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.101 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.102 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.103 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 23008	CC CREUSE GRAND SUD BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	13 195
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	591,39	0,00
2	Produit des impositions directes/population	287,08	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	605,73	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 078,32	0,00
5	Encours de dette/population	220,07	0,00
6	DGF/population	76,17	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	27,17%	0,00%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,00	0,00
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	101,51%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	178,02%	0,00%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	36,33%	0,00%

REMARQUE Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
I - INFORMATIONS GENERALES		I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2013 après le vote du compte administratif 2013.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 841 323,60	7 996 624,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 844 699,60

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	8 841 323,60	8 841 323,60
--	--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	9 686 101,00	12 086 603,83

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	5 631 815,71	4 375 983,25
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 144 670,37	(si solde positif)

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	16 462 587,08	16 462 587,08
--	---	---------------	---------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	25 303 910,68	25 303 910,68
--	---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général		0,00	1 912 785,00	1 912 785,00	1 912 785,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	2 119 814,00	2 119 814,00	2 119 814,00
014	Atténuations de produits		0,00	3 083 984,00	3 083 984,00	3 083 984,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	596 104,00	596 104,00	596 104,00
Total des dépenses de gestion courante			0,00	7 712 687,00	7 712 687,00	7 712 687,00
66	Charges financières		0,00	90 760,00	90 760,00	90 760,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement			0,00	7 803 447,00	7 803 447,00	7 803 447,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			831 671,60	831 671,60	831 671,60
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			206 205,00	206 205,00	206 205,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				1 037 876,60	1 037 876,60	1 037 876,60
TOTAL			0,00	8 841 323,60	8 841 323,60	8 841 323,60

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 841 323,60

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	1 852 659,00	1 852 659,00	1 852 659,00
73	Impôts et taxes		0,00	3 938 064,00	3 938 064,00	3 938 064,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	1 676 444,00	1 676 444,00	1 676 444,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	475 000,00	475 000,00	475 000,00
Total des recettes de gestion courante			0,00	7 982 167,00	7 982 167,00	7 982 167,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement			0,00	7 992 667,00	7 992 667,00	7 992 667,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			3 957,00	3 957,00	3 957,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				3 957,00	3 957,00	3 957,00
TOTAL			0,00	7 996 624,00	7 996 624,00	7 996 624,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

844 699,60

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 841 323,60

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

1 033 919,60

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		52 566,00	259 000,00	259 000,00	311 566,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	775 001,00	775 001,00	775 001,00
21	Immobilisations corporelles		33 100,00	738 300,00	738 300,00	771 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		880 006,00	544 000,00	544 000,00	1 424 006,00
	Total des opérations d'équipement		4 666 143,71	7 055 300,00	7 055 300,00	11 721 443,71
	Total des dépenses d'équipement		5 631 815,71	9 371 601,00	9 371 601,00	15 003 416,71
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	309 543,00	309 543,00	309 543,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières		0,00	310 543,00	310 543,00	310 543,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement		5 631 815,71	9 682 144,00	9 682 144,00	15 313 959,71
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			3 957,00	3 957,00	3 957,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			3 957,00	3 957,00	3 957,00
	TOTAL		5 631 815,71	9 686 101,00	9 686 101,00	15 317 916,71

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

1 144 670,37

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

16 462 587,08

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		4 334 258,25	433 276,00	433 276,00	4 767 534,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	6 978 191,35	6 978 191,35	6 978 191,35
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		4 334 258,25	7 411 467,35	7 411 467,35	11 745 725,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		41 725,00	2 114 293,00	2 114 293,00	2 156 018,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	1 522 966,88	1 522 966,88	1 522 966,88
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		41 725,00	3 637 259,88	3 637 259,88	3 678 984,88
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		4 375 983,25	11 048 727,23	11 048 727,23	15 424 710,48
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			831 671,60	831 671,60	831 671,60
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			206 205,00	206 205,00	206 205,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement			1 037 876,60	1 037 876,60	1 037 876,60
	TOTAL		4 375 983,25	12 086 603,83	12 086 603,83	16 462 587,08

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

16 462 587,08

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

1 033 919,60

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3	

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1	

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 912 785,00		1 912 785,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 119 814,00		2 119 814,00
014	Atténuations de produits	3 083 984,00		3 083 984,00
65	Autres charges de gestion courante	596 104,00		596 104,00
66	Charges financières	90 760,00	0,00	90 760,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	206 205,00	206 205,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		831 671,60	831 671,60
Dépenses de fonctionnement - Total		7 803 447,00	1 037 876,60	8 841 323,60

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 841 323,60
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 957,00	3 957,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	309 543,00	0,00	309 543,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	11 721 443,71		11 721 443,71
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	311 566,00	0,00	311 566,00
204	Subventions d'équipements versés	775 001,00	0,00	775 001,00
21	Immobilisations corporelles (6)	771 400,00	0,00	771 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 424 006,00	0,00	1 424 006,00
26	Participations et créances (...) des participations	1 000,00	0,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		15 313 959,71	3 957,00	15 317 916,71

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 144 670,37
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 462 587,08
--	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2	

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 000,00		40 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 852 659,00		1 852 659,00
73	Impôts et taxes	3 938 064,00		3 938 064,00
74	Dotations, subventions et participations	1 676 444,00		1 676 444,00
75	Autres produits de gestion courante	475 000,00	0,00	475 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 500,00	3 957,00	14 457,00
Recettes de fonctionnement - Total		7 992 667,00	3 957,00	7 996 624,00
				+
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		844 699,60
				=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		8 841 323,60

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 156 018,00	0,00	2 156 018,00
13	Subventions d'investissement	4 767 534,25	0,00	4 767 534,25
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	6 978 191,35	0,00	6 978 191,35
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		206 205,00	206 205,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		831 671,60	831 671,60
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		13 901 743,60	1 037 876,60	14 939 620,20
				+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
				+
		AFFECTATION AU COMPTE 1068		1 522 966,88
				=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		16 462 587,08

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général		1 912 785,00	1 912 785,00
60611	Eau et assainissement		150,00	150,00
60612	Énergie - Électricité		28 700,00	28 700,00
60613	Chauffage urbain		15 000,00	15 000,00
60622	Carburants		7 300,00	7 300,00
60623	Alimentation		15 000,00	15 000,00
60628	Autres fournitures non stockées		100,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien		2 600,00	2 600,00
60632	Fournitures de petit équipement		27 950,00	27 950,00
6064	Fournitures administratives		26 500,00	26 500,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)		30 150,00	30 150,00
6068	Autres matières et fournitures		9 400,00	9 400,00
611	Contrats de prestations de services		1 134 260,00	1 134 260,00
6132	Locations immobilières		36 000,00	36 000,00
6135	Locations mobilières		50 000,00	50 000,00
614	Charges locatives et de copropriété		2 500,00	2 500,00
61522	Bâtiments		54 000,00	54 000,00
61523	Voies et réseaux		7 500,00	7 500,00
61551	Matériel roulant		7 000,00	7 000,00
61558	Autres biens mobiliers		1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance		20 600,00	20 600,00
616	Primes d'assurances		56 810,00	56 810,00
617	Etudes et recherches		108 765,00	108 765,00
6182	Documentation générale et technique		13 900,00	13 900,00
6184	Versements à des organismes de formation		27 000,00	27 000,00
6188	Autres frais divers		8 100,00	8 100,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		500,00	500,00
6231	Annonces et insertions		9 000,00	9 000,00
6232	Fêtes et cérémonies		15 100,00	15 100,00
6233	Foires et expositions		9 500,00	9 500,00
6236	Catalogues et imprimés		20 400,00	20 400,00
6237	Publications		23 100,00	23 100,00
6238	Divers		10 000,00	10 000,00
6241	Transports de biens		100,00	100,00
6247	Transports collectifs		28 000,00	28 000,00
6251	Voyages et déplacements		7 900,00	7 900,00
6256	Missions		15 000,00	15 000,00
6257	Réceptions		12 400,00	12 400,00
6261	Frais d'affranchissement		12 150,00	12 150,00
6262	Frais de télécommunications		16 800,00	16 800,00
627	Services bancaires et assimilés		3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)		5 450,00	5 450,00
6288	Autres services extérieurs		16 300,00	16 300,00
63512	Taxes foncières		17 000,00	17 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		300,00	300,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)		500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		2 119 814,00	2 119 814,00
6218	Autre personnel extérieur		22 000,00	22 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion		31 782,00	31 782,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations		4 928,00	4 928,00
64111	Rémunération principale		705 643,00	705 643,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence		22 904,00	22 904,00
64118	Autres indemnités		216 120,00	216 120,00
64131	Rémunérations		440 064,00	440 064,00
64162	Emplois d'avenir		52 038,00	52 038,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		343 576,00	343 576,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite		277 443,00	277 443,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		3 316,00	3 316,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
014	Atténuations de produits		3 083 984,00	3 083 984,00
73921	Attributions de compensation		1 835 568,00	1 835 568,00
73923	Reversements sur FNGIR		1 248 416,00	1 248 416,00
65	Autres charges de gestion courante		596 104,00	596 104,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels		6 000,00	6 000,00
6531	Indemnités		120 000,00	120 000,00
6533	Cotisations de retraite		5 400,00	5 400,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		14 400,00	14 400,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement		90 000,00	90 000,00
6558	Autres contributions obligatoires		117 500,00	117 500,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres		227 804,00	227 804,00
658	Charges diverses de la gestion courante		15 000,00	15 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)			7 712 687,00	7 712 687,00
66	Charges financières (b)		90 760,00	90 760,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		90 760,00	90 760,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e			7 803 447,00	7 803 447,00
023	Virement à la section d'investissement		831 671,60	831 671,60
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		206 205,00	206 205,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles		206 205,00	206 205,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			1 037 876,60	1 037 876,60
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			1 037 876,60	1 037 876,60
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			8 841 323,60	8 841 323,60

+

RESTES A REALISER 2013 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 841 323,60

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		40 000,00	40 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		40 000,00	40 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		1 852 659,00	1 852 659,00
7018	Autres ventes de produits finis		9 600,00	9 600,00
704	Travaux		2 800,00	2 800,00
70611	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères		1 462 859,00	1 462 859,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		13 000,00	13 000,00
70631	A caractère sportif		50 000,00	50 000,00
70632	A caractère de loisirs		14 000,00	14 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social		3 200,00	3 200,00
70688	Autres prestations de services		219 000,00	219 000,00
7078	Autres marchandises		9 500,00	9 500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)		1 200,00	1 200,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles		30 000,00	30 000,00
70848	aux autres organismes		30 000,00	30 000,00
70878	par d'autres redevables		7 500,00	7 500,00
73	Impôts et taxes		3 938 064,00	3 938 064,00
73111	Taxes foncières et d'habitation		3 150 400,00	3 150 400,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises		488 637,00	488 637,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales		149 027,00	149 027,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales et com		150 000,00	150 000,00
74	Dotations, subventions et participations		1 676 444,00	1 676 444,00
74124	Dotation d'intercommunalité		608 532,00	608 532,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes		396 506,00	396 506,00
74712	Emplois d'avenir		38 592,00	38 592,00
74718	Autres		6 400,00	6 400,00
7472	Régions		86 994,00	86 994,00
7473	Départements		31 154,00	31 154,00
74748	Autres communes		20 100,00	20 100,00
74758	Autres groupements		23 000,00	23 000,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels		50 115,00	50 115,00
7478	Autres organismes		284 206,00	284 206,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)		2 160,00	2 160,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières		472,00	472,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation		128 213,00	128 213,00
75	Autres produits de gestion courante		475 000,00	475 000,00
752	Revenus des immeubles		470 000,00	470 000,00
758	Produits divers de gestion courante		5 000,00	5 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)			7 982 167,00	7 982 167,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		10 500,00	10 500,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 000,00	9 000,00
7788	Produits exceptionnels divers		1 500,00	1 500,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			7 992 667,00	7 992 667,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		3 957,00	3 957,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées à d'autres sections		3 957,00	3 957,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			3 957,00	3 957,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			7 996 624,00	7 996 624,00

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

		+
RESTES A REALISER 2013 (10)		0,00
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		844 699,60
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		8 841 323,60

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		259 000,00	259 000,00
2031	Frais d'études		243 000,00	243 000,00
2051	Concessions et droits similaires		16 000,00	16 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		775 001,00	775 001,00
2041583	Autres groupements-Projets d'infrastructures d'intérêt nation		480 000,00	480 000,00
204171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études		75 000,00	75 000,00
204172	Autres EPL - Bâtiments et installations		130 001,00	130 001,00
20422	Privé - Bâtiments et installations		90 000,00	90 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		738 300,00	738 300,00
2111	Terrains nus		0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie		20 000,00	20 000,00
2115	Terrains bâtis		130 000,00	130 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		287 000,00	287 000,00
21783	Matériel de bureau et matériel informatique		7 700,00	7 700,00
21784	Mobilier		1 600,00	1 600,00
2182	Matériel de transport		286 000,00	286 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles		6 000,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		544 000,00	544 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains		20 000,00	20 000,00
2313	Constructions		204 000,00	204 000,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition		320 000,00	320 000,00
	Opération d'équipement n° 1001 (5)		3 000 000,00	3 000 000,00
	Opération d'équipement n° 1003 (5)		280 800,00	280 800,00
	Opération d'équipement n° 1004 (5)		577 500,00	577 500,00
	Opération d'équipement n° 1005 (5)		550 000,00	550 000,00
	Opération d'équipement n° 1006 (5)		1 604 000,00	1 604 000,00
	Opération d'équipement n° 1007 (5)		24 000,00	24 000,00
	Opération d'équipement n° 1008 (5)		6 000,00	6 000,00
	Opération d'équipement n° 1009 (5)		30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 1010 (5)		5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 1012 (5)		50 000,00	50 000,00
	Opération d'équipement n° 1014 (5)		500 000,00	500 000,00
	Opération d'équipement n° 5002 (5)		108 000,00	108 000,00
	Opération d'équipement n° 5003 (5)		20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 5004 (5)		140 000,00	140 000,00
	Opération d'équipement n° 5005 (5)		160 000,00	160 000,00
	Total des dépenses d'équipement		9 371 601,00	9 371 601,00
16	Emprunts et dettes assimilées		309 543,00	309 543,00
1641	Emprunts en euros		297 639,00	297 639,00
1643	Emprunts en devises		11 904,00	11 904,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		1 000,00	1 000,00
261	Titres de participation		1 000,00	1 000,00
	Total des dépenses financières		310 543,00	310 543,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		9 682 144,00	9 682 144,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		3 957,00	3 957,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		3 957,00	3 957,00

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES			B1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13911	Etat et établissements nationaux		741,00	741,00
13913	Départements		1 665,00	1 665,00
13917	Budget communautaire		460,00	460,00
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux		1 091,00	1 091,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			3 957,00	3 957,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			9 686 101,00	9 686 101,00

		+
RESTES A REALISER 2013 (11)	5 631 815,71	
		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	1 144 670,37	
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 462 587,08	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		433 276,00	433 276,00
13158	Autres groupements		4 000,00	4 000,00
1321	Etat et établissements nationaux		31 900,00	31 900,00
1322	Régions		11 900,00	11 900,00
1323	Départements		7 900,00	7 900,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels		0,00	0,00
1328	Autres		0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux		377 576,00	377 576,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		6 978 191,35	6 978 191,35
1641	Emprunts en euros		6 978 191,35	6 978 191,35
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			7 411 467,35	7 411 467,35
10	Dotations, fonds divers et réserves		3 637 259,88	3 637 259,88
10222	F.C.T.V.A.		2 114 293,00	2 114 293,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		1 522 966,88	1 522 966,88
Total des recettes financières			3 637 259,88	3 637 259,88
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			11 048 727,23	11 048 727,23
021	Virement de la section de fonctionnement		831 671,60	831 671,60
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		206 205,00	206 205,00
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études		18 667,00	18 667,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations		6 542,00	6 542,00
28051	Concessions et droits similaires		28 132,00	28 132,00
28132	Immeubles de rapport		8 165,00	8 165,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		637,00	637,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie		7 547,00	7 547,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		9 262,00	9 262,00
281728	Autres agencements et aménagements		7 547,00	7 547,00
281751	Réseaux de voirie		1 645,00	1 645,00
281784	Mobilier		7 749,00	7 749,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements div		4 305,00	4 305,00
28182	Matériel de transport		59 525,00	59 525,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		15 222,00	15 222,00
28184	Mobilier		2 578,00	2 578,00
28188	Autres immobilisations corporelles		28 682,00	28 682,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			1 037 876,60	1 037 876,60
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			1 037 876,60	1 037 876,60
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			12 086 603,83	12 086 603,83

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	
		+	
RESTES A REALISER 2013 (10)			4 375 983,25
		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
		=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			16 462 587,08

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1001
LIBELLE : CONSTRUCTION NOUVELLE PISCINE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 4 549 648,00	3 000 000,00	^b 3 000 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	4 549 648,00	3 000 000,00	3 000 000,00	
2313	Constructions	0,00	4 549 648,00	3 000 000,00	3 000 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 4 011 329,00	^d 2 689 434,35
13	Subventions d'investissement	4 011 329,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	782 927,00	0,00
1322	Régions	2 475 358,00	0,00
1323	Départements	297 500,00	0,00
1327	Budget communautaire et fonds structure	455 544,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 689 434,35
1641	Emprunts en euros	0,00	2 689 434,35

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-848 884,65
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1003

LIBELLE : REHABILITATION BATIMENT VOYAGEURS GARE FELLETIN

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	280 800,00	^b 280 800,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	64 800,00	64 800,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	64 800,00	64 800,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	216 000,00	216 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	216 000,00	216 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 236 800,00
13	Subventions d'investissement	0,00	77 000,00
1341	Dotation d'équipement des territoires rura	0,00	77 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	159 800,00
1641	Emprunts en euros	0,00	159 800,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-44 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1004
LIBELLE : REHABILITATION HALLE MARCHANDISES GARE FELLETIN
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 6 250,00	577 500,00	b 577 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 250,00	133 500,00	133 500,00	
2031	Frais d'études	0,00	6 250,00	133 500,00	133 500,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	444 000,00	444 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	444 000,00	444 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 487 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	143 500,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	143 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	344 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	344 000,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-96 250,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1005
LIBELLE : CONSTRUCTION RESTAURANT VALLIERE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	550 000,00	^b 550 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-550 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1006
LIBELLE : FOYER OCCUPATIONNEL GENTIOUX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	1 604 000,00	^b 1 604 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 604 000,00	1 604 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 604 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1007
LIBELLE : BOUCHERIE EPICERIE FAUX LA MONTAGNE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	24 000,00	b 24 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 33 436,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	33 436,00	0,00
1322	Régions	8 916,00	0,00
1327	Budget communautaire et fonds structure	24 520,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	9 436,00
---	----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1008

LIBELLE : FERME DE LACHAUD

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	6 000,00	b 6 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 000,00
---	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1009
LIBELLE : MULTIACCUEIL FAUX LA MONTAGNE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 106 755,36	30 000,00	b 30 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	106 755,36	25 000,00	25 000,00	
2313	Constructions	0,00	106 755,36	25 000,00	25 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 129 319,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	129 319,00	0,00
1327	Budget communautaire et fonds structure	44 319,00	0,00
1328	Autres	85 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 436,36
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1010

LIBELLE : MAM PIGEROLLES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 3 490,35	5 000,00	b 5 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	3 490,35	5 000,00	5 000,00	
2313	Constructions	0,00	3 490,35	5 000,00	5 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 18 587,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	18 587,00	0,00
1327	Budget communautaire et fonds structure	18 587,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	10 096,65
---	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1012

LIBELLE : GARE AUBUSSON

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	50 000,00	^b 50 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 40 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	40 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	40 000,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1014

LIBELLE : PLATEFORME BOIS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	500 000,00	b 500 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 422 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	422 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	422 000,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-78 000,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 5002
LIBELLE : PROGRAMMATION ANNUELLE RIVIERE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	108 000,00	b 108 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	108 000,00	108 000,00	
2312	Agencements et aménagements de terrain	0,00	0,00	97 000,00	97 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 55 700,00
13	Subventions d'investissement	0,00	55 700,00
13158	Autres groupements	0,00	4 000,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	31 900,00
1322	Régions	0,00	11 900,00
1323	Départements	0,00	7 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-52 300,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 5003
LIBELLE : PROGRAMME GESTION DES DECHETS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 5004
LIBELLE : PROGRAMME EMPRISE FONCIERE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	140 000,00	^b 140 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-140 000,00
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 5005
LIBELLE : ACQUISITION LOGEMENTS FAM

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	160 000,00	b 160 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00	
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-160 000,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
---	--	--	----	------

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles												9 682 144,00
Equipements municipaux (2)		36 000,00	0,00	0,00	64 853,00	3 092 321,00	1 804 000,00	35 265,00	306 974,00	1 618 454,00	2 724 277,00	8 596 600,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		36 000,00	0,00	0,00	54 800,00	3 007 000,00	1 804 000,00	35 000,00	207 000,00	1 018 000,00	2 434 800,00	775 001,00
Opérations financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	480 000,00	205 001,00	0,00
Dépenses d'ordre	3 957,00											3 957,00
Total dépenses de l'exercice	3 957,00	36 000,00	0,00	0,00	64 853,00	3 092 321,00	1 804 000,00	35 265,00	306 974,00	1 618 454,00	2 724 277,00	9 686 101,00
RAR N-1 et reports	1 144 670,37	0,00	0,00	0,00	13 100,00	5 142 220,00	0,00	110 245,71	0,00	340 000,00	26 250,00	6 776 486,08
Total cumulé dépenses d'investissement	1 148 627,37	36 000,00	0,00	0,00	77 953,00	8 234 541,00	1 804 000,00	145 510,71	306 974,00	1 958 454,00	2 750 527,00	16 462 587,08
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 560 843,48	3 020 957,00	0,00	0,00	4 669,00	4 257 290,35	40 000,00	0,00	10 905,25	606 898,00	1 593 970,00	12 086 603,83
RAR N-1 et reports	0,00	2 082,00	0,00	0,00	1 753,00	4 160 998,00	0,00	147 906,00	10 905,25	18 902,00	33 436,00	4 375 983,25
Total cumulé recettes d'investissement	2 560 843,48	3 023 039,00	0,00	0,00	6 422,00	8 418 288,35	40 000,00	147 906,00	22 811,25	625 800,00	1 617 406,00	16 462 587,08

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 037 876,60	3 936 648,00	0,00	0,00	472 920,00	356 266,00	13 150,00	455 840,00	137 442,00	1 944 384,00	486 817,00	8 841 323,60
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 037 876,60	3 936 648,00	0,00	0,00	472 920,00	356 266,00	13 150,00	455 840,00	137 442,00	1 944 384,00	486 817,00	8 841 323,60
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 957,00	5 288 575,00	0,00	0,00	14 155,00	50 000,00	0,00	111 595,00	568 191,00	1 813 835,00	146 316,00	7 996 524,00
RAR N-1 et reports	844 699,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	844 699,60
Total cumulé recettes de fonctionnement	848 656,60	5 288 575,00	0,00	0,00	14 155,00	50 000,00	0,00	111 595,00	568 191,00	1 813 835,00	146 316,00	8 841 323,60

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
---	--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		1 148 627,37	36 000,00	0,00	0,00	77 953,00	8 234 541,00	1 804 000,00	145 510,71	306 974,00	1 958 454,00	2 750 527,00	16 482 587,08
Dépenses réelles		1 144 670,37	36 000,00	0,00	0,00	77 953,00	684 893,00	200 000,00	265,00	146 974,00	1 830 454,00	615 977,00	4 737 186,37
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	1 144 670,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 144 670,37
16	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 144 670,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 144 670,37
1641	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 321,00	0,00	265,00	9 974,00	120 454,00	83 476,00	309 543,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 321,00	0,00	265,00	9 974,00	120 454,00	71 572,00	297 639,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 904,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	52 566,00	168 000,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00	311 566,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	52 566,00	168 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	295 566,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	16 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	480 000,00	205 001,00	775 001,00
2041583	Autres groupements-Projets d'infrastructures d'intérêt na	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480 000,00	0,00	480 000,00
204171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
204172	Autres EPL - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 001,00	130 001,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	36 000,00	0,00	0,00	26 900,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	570 000,00	131 500,00	771 400,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00	0,00	287 000,00
21763	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	7 700,00
21764	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
2182	Matériel de transport	0,00	36 000,00	0,00	0,00	13 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00	0,00	319 100,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	540 006,00	32 000,00	0,00	47 000,00	660 000,00	130 000,00	1 424 006,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	540 006,00	32 000,00	0,00	47 000,00	0,00	130 000,00	764 006,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	640 000,00	0,00	640 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 549 648,00	1 604 000,00	145 245,71	160 000,00	128 000,00	2 134 550,00	11 721 443,71

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
	IV
	A1

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	1001 CONSTRUCTION NOUVELLE PISCINE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 549 648,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 549 648,00
	1003 REHABILITATION BATIMENT VOYAGEURS GAR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 800,00
	1004 REHABILITATION HALLE MARCHANDISES GAR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	583 750,00
	1005 CONSTRUCTION RESTAURANT VALLIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00
	1006 FOYER OCCUPATIONNEL GENTIOUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 604 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 604 000,00
	1007 BOUCHERIE EPICERIE FAUX LA MONTAGNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
	1008 FERME DE LACHAUD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
	1009 MULTIACCUEIL FAUX LA MONTAGNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 755,36	0,00	0,00	0,00	136 755,36
	1010 MAM PIGEROLLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 490,35	0,00	0,00	0,00	8 490,35
	1012 GARE AUBUSSON	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
	1014 PLATEFORME BOIS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
	5002 PROGRAMMATION ANNUELLE RIVIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 000,00	0,00	108 000,00
	5003 PROGRAMME GESTION DES DECHETS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
	5004 PROGRAMME EMPRISE FONCIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00
	5005 ACQUISITION LOGEMENTS FAM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00	160 000,00
	Dépenses d'ordre	3 957,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 957,00
940	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 957,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 957,00
13911	Etat et établissements nationaux	741,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	741,00
13913	Départements	1 665,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 665,00
13917	Budget communautaire	460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	460,00
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux	1 091,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 091,00
RECETTES													
	Total recettes d'investissement	2 560 843,48	3 023 039,00	0,00	0,00	6 422,00	8 418 289,35	40 000,00	147 906,00	22 881,25	625 800,00	1 617 406,00	16 462 587,08
	Recettes réelles	1 522 966,88	3 023 039,00	0,00	0,00	6 422,00	1 717 526,00	40 000,00	0,00	22 881,25	570 100,00	397 670,00	7 300 605,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 522 966,88	552 082,00	0,00	0,00	6 422,00	1 307 226,00	0,00	0,00	218,00	62 400,00	227 670,00	3 678 984,83
10222	F.C.T.V.A.	0,00	552 082,00	0,00	0,00	6 422,00	1 307 226,00	0,00	0,00	218,00	62 400,00	227 670,00	2 156 018,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 522 966,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 522 966,88
13	Subventions d'investissement	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	118 300,00	0,00	0,00	22 663,25	122 700,00	0,00	298 663,25
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 687,25	0,00	0,00	10 687,25
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	118 300,00	0,00	0,00	11 976,00	122 700,00	0,00	287 976,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 435 957,00	0,00	0,00	0,00	292 000,00	40 000,00	0,00	0,00	385 000,00	170 000,00	3 322 957,00
1641	Emprunts en euros	0,00	2 435 957,00	0,00	0,00	0,00	292 000,00	40 000,00	0,00	0,00	385 000,00	170 000,00	3 322 957,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 700 763,35	0,00	147 906,00	0,00	55 700,00	1 219 736,00	8 124 105,35
	1001 CONSTRUCTION NOUVELLE PISCINE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 700 763,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 700 763,35

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralx administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	1003 REHABILITATION BATIMENT VOYAGEURS GAR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 800,00	236 800,00
	1004 REHABILITATION HALLE MARCHANDISES GAR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	487 500,00	487 500,00
	1007 BOUCHERIE EPICERIE FAUX LA MONTAGNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 436,00	33 436,00
	1009 MULTIACCUEIL FAUX LA MONTAGNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 319,00	0,00	0,00	0,00	129 319,00
	1010 MAM PIGEROLLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 587,00	0,00	0,00	0,00	18 587,00
	1012 GARE AUBUSSON	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
	1014 PLATEFORME BOIS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	422 000,00	422 000,00
	5002 PROGRAMMATION ANNUELLE RIVIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 700,00	0,00	55 700,00
Recettes d'ordre		1 037 876,60											1 037 876,60
021	Virement de la section de fonctionnement	831 671,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	831 671,60
021	Virement de la section de fonctionnement	831 671,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	831 671,60
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	206 205,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206 205,00
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	18 667,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 667,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	6 542,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 542,00
28051	Concessions et droits similaires	28 132,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 132,00
28132	Immeubles de rapport	8 165,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 165,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	637,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	637,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	7 547,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 547,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	9 262,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 262,00
281728	Autres agencements et aménagements	7 547,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 547,00
281751	Réseaux de voirie	1 645,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 645,00
281784	Mobilier	7 749,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 749,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements	4 305,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 305,00
28182	Matériel de transport	59 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 525,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	15 222,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 222,00
28184	Mobilier	2 578,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 578,00
28188	Autres immobilisations corporelles	28 682,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 682,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 037 876,60	3 936 648,00	0,00	0,00	472 920,00	356 266,00	13 150,00	455 840,00	137 442,00	1 944 364,00	486 817,00	8 841 323,60
Dépenses réelles		0,00	3 936 648,00	0,00	0,00	472 920,00	356 266,00	13 150,00	455 840,00	137 442,00	1 944 364,00	486 817,00	7 803 447,00
011	Charges à caractère général	0,00	287 800,00	0,00	0,00	107 800,00	56 500,00	0,00	110 360,00	53 000,00	1 184 125,00	113 200,00	1 912 785,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	16 000,00	0,00	0,00	5 200,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	3 500,00	28 700,00

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
	IV
	A1

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	15 000,00
60622	Carburants	0,00	2 500,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	7 300,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	2 000,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	2 500,00	0,00	0,00	1 800,00	5 000,00	0,00	13 000,00	0,00	5 150,00	500,00	27 950,00
6064	Fournitures administratives	0,00	14 200,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	1 300,00	500,00	28 500,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	1 500,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	30 150,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	700,00	0,00	0,00	5 500,00	1 500,00	0,00	1 200,00	0,00	500,00	0,00	9 400,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	13 000,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 120 560,00	0,00	1 134 260,00
6132	Locations immobilières	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	1 000,00	36 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	45 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
61522	Bâtiments	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	4 500,00	30 000,00	0,00	17 000,00	54 000,00
61523	Voies et réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
61551	Matériel roulant	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6156	Maintenance	0,00	15 500,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	20 600,00
616	Primes d'assurances	0,00	6 000,00	0,00	0,00	700,00	50 000,00	0,00	110,00	0,00	0,00	0,00	58 810,00
617	Etudes et recherches	0,00	1 500,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	26 765,00	53 000,00	108 765,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	4 700,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	4 700,00	0,00	2 000,00	0,00	13 900,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	4 000,00	8 000,00	27 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	8 100,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	2 100,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	15 100,00
6233	Foires et expositions	0,00	8 000,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	13 000,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00	0,00	20 400,00
6237	Publications	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 100,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	3 000,00	23 100,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	6 000,00	0,00	28 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 900,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	3 000,00	2 000,00	7 900,00
6256	Missions	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	15 000,00
6257	Réceptions	0,00	5 000,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	12 400,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	11 700,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	100,00	12 150,00

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6262	Frais de télécommunications	0,00	12 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	200,00	600,00	16 800,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	2 200,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	5 450,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	16 000,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 300,00
63512	Taxes foncières	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	344 864,00	0,00	0,00	277 373,00	283 769,00	0,00	335 473,00	82 133,00	651 312,00	165 090,00	2 119 814,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	20 000,00	22 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	4 974,00	0,00	0,00	4 400,00	4 050,00	0,00	5 300,00	1 300,00	9 500,00	2 258,00	31 782,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	1 396,00	0,00	0,00	556,00	526,00	0,00	700,00	170,00	1 279,00	301,00	4 928,00
64111	Rémunération principale	0,00	85 010,00	0,00	0,00	137 620,00	105 760,00	0,00	82 640,00	0,00	268 053,00	26 560,00	705 643,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	4 516,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	2 829,00	903,00	4 500,00	4 153,00	22 904,00
64118	Autres indemnités	0,00	48 700,00	0,00	0,00	23 500,00	25 600,00	0,00	29 900,00	11 000,00	57 100,00	20 320,00	216 120,00
64131	Rémunérations	0,00	68 060,00	0,00	0,00	20 444,00	43 000,00	0,00	113 000,00	45 560,00	102 000,00	48 000,00	440 064,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	34 692,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 346,00	0,00	52 038,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	55 484,00	0,00	0,00	37 300,00	40 500,00	0,00	64 800,00	21 000,00	95 492,00	29 000,00	343 576,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	41 360,00	0,00	0,00	49 921,00	40 820,00	0,00	35 900,00	2 200,00	92 892,00	14 350,00	277 443,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	472,00	0,00	0,00	632,00	510,00	0,00	404,00	0,00	1 150,00	148,00	3 316,00
014	Atténuations de produits	0,00	3 083 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 083 984,00
73921	Attributions de compensation	0,00	1 835 568,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 835 568,00
73923	Reversements sur FNGIR	0,00	1 248 416,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 248 416,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	220 200,00	0,00	0,00	77 100,00	20 850,00	13 150,00	10 000,00	0,00	95 300,00	159 504,00	596 104,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciel	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6531	Indemnités	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	14 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 400,00
6564	Contributions aux organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
6568	Autres contributions obligatoires	0,00	41 400,00	0,00	0,00	1 600,00	20 000,00	0,00	10 000,00	0,00	500,00	54 000,00	117 500,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	0,00	33 000,00	0,00	0,00	69 500,00	850,00	13 150,00	10 000,00	0,00	4 800,00	96 504,00	227 804,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	10 647,00	15 147,00	0,00	7,00	2 309,00	13 627,00	49 023,00	90 760,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	10 647,00	15 147,00	0,00	7,00	2 309,00	13 627,00	49 023,00	90 760,00
Dépenses d'ordre		1 037 876,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 037 876,60
023	Virement à la section d'investissement	831 671,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	831 671,60

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
023	Virement à la section d'investissement	831 671,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	831 671,60
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	206 205,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206 205,00
6811	Dotations aux amort. des Immos incorporelles et corpore	206 205,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206 205,00
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		848 656,60	5 288 575,00	0,00	0,00	14 155,00	50 000,00	0,00	111 595,00	568 191,00	1 813 835,00	146 316,00	8 841 323,60
Recettes réelles		844 699,60	5 288 575,00	0,00	0,00	14 155,00	50 000,00	0,00	111 595,00	568 191,00	1 813 835,00	146 316,00	8 837 366,60
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf)	844 699,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	844 699,60
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	844 699,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	844 699,60
013	Atténuations de charges	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses:	0,00	40 800,00	0,00	0,00	13 000,00	50 000,00	0,00	21 500,00	0,00	1 727 359,00	0,00	1 852 659,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00	0,00	2 800,00
70611	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 462 859,00	0,00	1 462 859,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
70631	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00	3 200,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219 000,00	0,00	219 000,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00	9 500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
70848	aux autres organismes	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
70878	par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	3 938 064,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 938 064,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	3 150 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 150 400,00
73112	Collation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	0,00	488 637,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	488 637,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	149 027,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 027,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales et cc	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	1 259 211,00	0,00	0,00	1 155,00	0,00	0,00	90 095,00	93 191,00	86 476,00	146 316,00	1 676 444,00
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	608 532,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	608 532,00
74126	Dotation de compensation des groupements de commun	0,00	396 506,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	396 506,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	25 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 864,00	0,00	38 592,00

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00	6 400,00
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 300,00	6 832,00	61 882,00	86 994,00
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 329,00	12 825,00	0,00	16 000,00	31 154,00
74748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 100,00	0,00	20 100,00
74758	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	23 000,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 960,00	39 960,00
7478	Autres organismes	0,00	9 000,00	0,00	0,00	1 155,00	0,00	0,00	87 766,00	62 065,00	23 680,00	22 094,00	50 115,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CDET (CVAE et CFE)	0,00	88 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 206,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	0,00	2 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 160,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	0,00	472,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	472,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	128 213,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 213,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	475 000,00	0,00	0,00	475 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470 000,00	0,00	0,00	470 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
Recettes d'ordre		3 957,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 957,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 957,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	3 957,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 957,00
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 957,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 037 876,60	3 936 648,00	4 974 524,60
Dépenses de l'exercice	1 037 876,60	3 936 648,00	4 974 524,60
011 Charges à caractère général	0,00	287 800,00	287 800,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	344 664,00	344 664,00
014 Atténuations de produits	0,00	3 083 984,00	3 083 984,00
023 Virement à la section d'investissement	831 671,60	0,00	831 671,60
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	206 205,00	0,00	206 205,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	220 200,00	220 200,00
RECETTES TOTALES (2)	848 656,60	5 288 575,00	6 137 231,60
Recettes de l'exercice	3 957,00	5 288 575,00	5 292 532,00
013 Atténuations de charges	0,00	40 000,00	40 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 957,00	0,00	3 957,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	40 800,00	40 800,00
73 Impôts et taxes	0,00	3 938 064,00	3 938 064,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	1 259 211,00	1 259 211,00
77 Produits exceptionnels	0,00	10 500,00	10 500,00
Restes à réaliser - reports	844 699,60	0,00	844 699,60
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf)	844 699,60	0,00	844 699,60

Sous-fonction 02		
020 Administration générale de la collectivité	023 Information, communication, publicité	
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	3 802 060,00	134 588,00
Dépenses de l'exercice	3 802 060,00	134 588,00
011 Charges à caractère général	220 100,00	67 700,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	281 776,00	62 888,00
014 Atténuations de produits	3 083 984,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
---	--	----	------

IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		IV
DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

	Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la collectivité	023 Information, communication, publicité
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	216 200,00	4 000,00
RECETTES TOTALES (2)	5 257 111,00	31 464,00
Recettes de l'exercice	5 257 111,00	31 464,00
013 Atténuations de charges	40 000,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et	31 200,00	9 600,00
73 Impôts et taxes	3 938 064,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	1 237 347,00	21 864,00
77 Produits exceptionnels	10 500,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)					
Dépenses de l'exercice	131 786,00	25 100,00	299 034,00	17 000,00	472 920,00
011 Charges à caractère général	131 786,00	25 100,00	299 034,00	17 000,00	472 920,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	10 000,00	0,00	97 800,00	0,00	107 800,00
65 Autres charges de gestion courante	86 786,00	0,00	190 587,00	0,00	277 373,00
66 Charges financières	35 000,00	25 100,00	0,00	17 000,00	77 100,00
	0,00	0,00	10 647,00	0,00	10 647,00
RECETTES TOTALES (2)					
Recettes de l'exercice	10 000,00	0,00	4 155,00	0,00	14 155,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	10 000,00	0,00	4 155,00	0,00	14 155,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	3 000,00	0,00	13 000,00
	0,00	0,00	1 155,00	0,00	1 155,00

CHAPITRES	Sous-fonction 31			Sous-fonction 32	
	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles.	321 Bibliothèques et médiathèques	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES TOTALES (2)					
Dépenses de l'exercice	1 600,00	15 000,00	8 500,00	291 534,00	7 500,00
011 Charges à caractère général	1 600,00	15 000,00	8 500,00	291 534,00	7 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	90 300,00	7 500,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	190 587,00	0,00
66 Charges financières	1 600,00	15 000,00	8 500,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	10 647,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)					
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	4 155,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et \	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	0,00	0,00	0,00	1 155,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			IV	
DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1	

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	13 150,00	13 150,00
Dépenses de l'exercice	13 150,00	13 150,00
65 Autres charges de gestion courante	13 150,00	13 150,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52	
	520 Services communs	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	9 850,00	3 300,00
Dépenses de l'exercice	9 850,00	3 300,00
65 Autres charges de gestion courante	9 850,00	3 300,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			IV	
DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1	

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	10 000,00	445 840,00	455 840,00
Dépenses de l'exercice	10 000,00	445 840,00	455 840,00
011 Charges à caractère général	0,00	110 360,00	110 360,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	335 473,00	335 473,00
65 Autres charges de gestion courante	10 000,00	0,00	10 000,00
66 Charges financières	0,00	7,00	7,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	111 595,00	111 595,00
Recettes de l'exercice	0,00	111 595,00	111 595,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	21 500,00	21 500,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	90 095,00	90 095,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			IV	
DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1	

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	Total
DEPENSES TOTALES (2)	105 133,00	32 309,00	137 442,00
Dépenses de l'exercice	105 133,00	32 309,00	137 442,00
011 Charges à caractère général	23 000,00	30 000,00	53 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	82 133,00	0,00	82 133,00
66 Charges financières	0,00	2 309,00	2 309,00
RECETTES TOTALES (2)	93 191,00	475 000,00	568 191,00
Recettes de l'exercice	93 191,00	475 000,00	568 191,00
74 Dotations, subventions et participations	93 191,00	0,00	93 191,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	475 000,00	475 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	
	IV
	A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	217 247,00	1 668 326,00	58 791,00	1 944 364,00
Dépenses de l'exercice	217 247,00	1 668 326,00	58 791,00	1 944 364,00
011 Charges à caractère général	43 765,00	1 122 560,00	17 800,00	1 184 125,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	81 593,00	533 528,00	36 191,00	651 312,00
65 Autres charges de gestion courante	90 000,00	500,00	4 800,00	95 300,00
66 Charges financières	1 889,00	11 738,00	0,00	13 627,00
RECETTES TOTALES (2)	33 200,00	1 752 723,00	27 912,00	1 813 835,00
Recettes de l'exercice	33 200,00	1 752 723,00	27 912,00	1 813 835,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	33 200,00	1 691 359,00	2 800,00	1 727 359,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	61 364,00	25 112,00	86 476,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81				Sous-fonction 82			Sous-fonction 83		
	811 Eau et assainissement.	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	822 Voirie communale et routes	831 Aménagement des eaux	833 Préservation du milieu naturel		
CHAPITRES										
DEPENSES TOTALES (2)	69 115,00	28 367,00	29 765,00	90 000,00	1 562 860,00	105 466,00	53 991,00	4 800,00		
Dépenses de l'exercice	69 115,00	28 367,00	29 765,00	90 000,00	1 562 860,00	105 466,00	53 991,00	4 800,00		
011 Charges à caractère général	6 500,00	7 500,00	29 765,00	0,00	1 122 560,00	0,00	17 800,00	0,00		
012 Charges de personnel et frais assimilés	62 615,00	18 978,00	0,00	0,00	439 800,00	93 728,00	36 191,00	0,00		
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	90 000,00	500,00	0,00	0,00	4 800,00		
66 Charges financières	0,00	1 889,00	0,00	0,00	0,00	11 738,00	0,00	0,00		
RECETTES TOTALES (2)	30 000,00	0,00	3 200,00	0,00	1 752 723,00	0,00	27 912,00	0,00		
Recettes de l'exercice	30 000,00	0,00	3 200,00	0,00	1 752 723,00	0,00	27 912,00	0,00		
70 Produits des services, du domaine et v	30 000,00	0,00	3 200,00	0,00	1 691 359,00	0,00	2 800,00	0,00		
74 Dotations, subventions et participation	0,00	0,00	0,00	0,00	61 364,00	0,00	25 112,00	0,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			IV	
DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1	

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	92 Aides à l'agriculture et aux industries	94 Aides au commerce et aux services	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES TOTALES (2)	293 043,00	3 974,00	164 594,00	25 206,00	486 817,00
Dépenses de l'exercice	293 043,00	3 974,00	164 594,00	25 206,00	486 817,00
011 Charges à caractère général	50 500,00	0,00	62 700,00	0,00	113 200,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	77 039,00	0,00	88 051,00	0,00	165 090,00
65 Autres charges de gestion courante	159 504,00	0,00	0,00	0,00	159 504,00
66 Charges financières	6 000,00	3 974,00	13 843,00	25 206,00	49 023,00
RECETTES TOTALES (2)	20 768,00	0,00	125 548,00	0,00	146 316,00
Recettes de l'exercice	20 768,00	0,00	125 548,00	0,00	146 316,00
74 Dotations, subventions et participations	20 768,00	0,00	125 548,00	0,00	146 316,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 148 627,37	36 000,00	1 184 627,37
Dépenses de l'exercice	3 957,00	36 000,00	39 957,00
Non individualisées en opérations	3 957,00	36 000,00	39 957,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	3 957,00	0,00	3 957,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	36 000,00	36 000,00
Restes à réaliser - reports	1 144 670,37	0,00	1 144 670,37
Non individualisées en opérations	1 144 670,37	0,00	1 144 670,37
001 Solde d'exécution de la section d'investis	1 144 670,37	0,00	1 144 670,37
RECETTES TOTALES (2)	2 560 843,48	3 023 039,00	5 583 882,48
Recettes de l'exercice	2 560 843,48	3 020 957,00	5 581 800,48
Non affectées aux opérations	2 560 843,48	2 470 957,00	5 031 800,48
021 Virement de la section de fonctionnement	831 671,60	0,00	831 671,60
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	206 205,00	0,00	206 205,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 522 966,88	0,00	1 522 966,88
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	35 000,00	35 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 435 957,00	2 435 957,00
Affectées aux opérations	0,00	550 000,00	550 000,00
1005 CONSTRUCTION RESTAURANT VALL	0,00	550 000,00	550 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	2 082,00	2 082,00
Non affectées aux opérations	0,00	2 082,00	2 082,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 082,00	2 082,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			IV	
DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2	

Sous-fonction 02		
	020	Administration générale de la
DEPENSES TOTALES (2)	36 000,00	
Dépenses de l'exercice	36 000,00	
Non individualisées en opérations	36 000,00	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	
21 Immobilisations corporelles	36 000,00	
Restes à réaliser - reports	0,00	
Non individualisées en opérations	0,00	
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	
RECETTES TOTALES (2)	3 023 039,00	
Recettes de l'exercice	3 020 957,00	
Non affectées aux opérations	2 470 957,00	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	35 000,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	2 435 957,00	
Affectées aux opérations	550 000,00	
1005 CONSTRUCTION RESTAURANT VALL	550 000,00	
Restes à réaliser - reports	2 082,00	
Non affectées aux opérations	2 082,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves	2 082,00	

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			IV	
DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2	

FONCTION 3 Culture				
CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)				
Dépenses de l'exercice	25 000,00	39 853,00	13 100,00	77 953,00
Non individualisées en opérations	25 000,00	39 853,00	0,00	64 853,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	39 853,00	0,00	64 853,00
20 Immobilisations incorporelles	25 000,00	10 053,00	0,00	10 053,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	1 000,00	0,00	26 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	13 800,00	0,00	13 800,00
Restes à réaliser - reports	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	13 100,00	13 100,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	13 100,00	13 100,00
RECETTES TOTALES (2)				
Recettes de l'exercice	0,00	6 422,00	0,00	6 422,00
Non affectées aux opérations	0,00	4 669,00	0,00	4 669,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	4 669,00	0,00	4 669,00
Restes à réaliser - reports	0,00	4 669,00	0,00	4 669,00
Non affectées aux opérations	0,00	1 753,00	0,00	1 753,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 753,00	0,00	1 753,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
	314 Cinémas et autres salles de	321 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES TOTALES (2)		
Dépenses de l'exercice	25 000,00	39 853,00
Non individualisées en opérations	25 000,00	39 853,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	39 853,00
20 Immobilisations incorporelles	25 000,00	10 053,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	1 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	13 800,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			IV	
DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2	

	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
	314	321
	Cinémas et autres salles de	Bibliothèques et médiathèques
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	6 422,00
Recettes de l'exercice	0,00	4 669,00
Non affectées aux opérations	0,00	4 669,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	4 669,00
Restes à réaliser - reports	0,00	1 753,00
Non affectées aux opérations	0,00	1 753,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 753,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.2	
DETAIL INVESTISSEMENT			

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	8 234 541,00	8 234 541,00
Dépenses de l'exercice	3 092 321,00	3 092 321,00
Non individualisées en opérations	92 321,00	92 321,00
16 Emprunts et dettes assimilées	85 321,00	85 321,00
21 Immobilisations corporelles	7 000,00	7 000,00
N° Opérations	3 000 000,00	3 000 000,00
1001 CONSTRUCTION NOUVELLE PISCINE	3 000 000,00	3 000 000,00
Restes à réaliser - reports	5 142 220,00	5 142 220,00
Non individualisées en opérations	592 572,00	592 572,00
20 Immobilisations incorporelles	52 566,00	52 566,00
23 Immobilisations en cours	540 006,00	540 006,00
N° Opérations	4 549 648,00	4 549 648,00
1001 CONSTRUCTION NOUVELLE PISCINE	4 549 648,00	4 549 648,00
RECETTES TOTALES (2)	8 418 289,35	8 418 289,35
Recettes de l'exercice	4 257 290,35	4 257 290,35
Non affectées aux opérations	384 856,00	384 856,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	92 856,00	92 856,00
16 Emprunts et dettes assimilées	292 000,00	292 000,00
Affectées aux opérations	3 872 434,35	3 872 434,35
1001 CONSTRUCTION NOUVELLE PISCINE	1 183 000,00	1 183 000,00
1001 CONSTRUCTION NOUVELLE PISCINE	2 689 434,35	2 689 434,35
Restes à réaliser - reports	4 160 999,00	4 160 999,00
Non affectées aux opérations	118 661,00	118 661,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	361,00	361,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	118 300,00	118 300,00
Affectées aux opérations	4 042 338,00	4 042 338,00
1001 CONSTRUCTION NOUVELLE PISCINE	31 009,00	31 009,00
1001 CONSTRUCTION NOUVELLE PISCINE	4 011 329,00	4 011 329,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	
	IV
	A1.2

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41		
	411 Salles de sport, gymnases	413 Piscines	414 Autres équipements
DEPENSES TOTALES (2)	592 572,00	7 641 969,00	0,00
Dépenses de l'exercice	0,00	3 092 321,00	0,00
Non individualisées en opérations	0,00	92 321,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	85 321,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	7 000,00	0,00
N° Opérations	0,00	3 000 000,00	0,00
1001 CONSTRUCTION NOUVELLE PISCINE	0,00	3 000 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	592 572,00	4 549 648,00	0,00
Non individualisées en opérations	592 572,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	52 566,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	540 006,00	0,00	0,00
N° Opérations	0,00	4 549 648,00	0,00
1001 CONSTRUCTION NOUVELLE PISCINE	0,00	4 549 648,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	7 914 772,35	503 517,00
Recettes de l'exercice	0,00	3 872 434,35	384 856,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	384 856,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	92 856,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	292 000,00
Affectées aux opérations	0,00	3 872 434,35	0,00
1001 CONSTRUCTION NOUVELLE PISCINE	0,00	1 183 000,00	0,00
1001 CONSTRUCTION NOUVELLE PISCINE	0,00	2 689 434,35	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	4 042 338,00	118 661,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	118 661,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	361,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	118 300,00
Affectées aux opérations	0,00	4 042 338,00	0,00
1001 CONSTRUCTION NOUVELLE PISCINE	0,00	31 009,00	0,00
1001 CONSTRUCTION NOUVELLE PISCINE	0,00	4 011 329,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			IV	
DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2	

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)			
Dépenses de l'exercice	1 764 000,00	40 000,00	1 804 000,00
Non individualisées en opérations	1 764 000,00	40 000,00	1 804 000,00
20 Immobilisations incorporelles	160 000,00	40 000,00	200 000,00
23 Immobilisations en cours	160 000,00	8 000,00	168 000,00
N° Opérations	0,00	32 000,00	32 000,00
1006 FOYER OCCUPATIONNEL GENTIOUX	1 604 000,00	0,00	1 604 000,00
RECETTES TOTALES (2)			
Recettes de l'exercice	0,00	40 000,00	40 000,00
Non affectées aux opérations	0,00	40 000,00	40 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	40 000,00	40 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51		Sous-fonction 52
	511 Dispensaires et autres	521 Services à caractère social	
DEPENSES TOTALES (2)			
Dépenses de l'exercice	1 764 000,00	40 000,00	
Non individualisées en opérations	1 764 000,00	40 000,00	
20 Immobilisations incorporelles	160 000,00	40 000,00	
23 Immobilisations en cours	160 000,00	8 000,00	
N° Opérations	0,00	32 000,00	
1006 FOYER OCCUPATIONNEL GENTIOUX	1 604 000,00	0,00	
RECETTES TOTALES (2)			
Recettes de l'exercice	0,00	40 000,00	
Non affectées aux opérations	0,00	40 000,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	40 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	145 510,71	145 510,71
Dépenses de l'exercice	35 265,00	35 265,00
Non individualisées en opérations	265,00	265,00
16 Emprunts et dettes assimilées	265,00	265,00
N° Opérations	35 000,00	35 000,00
1009 MULTIACCUEIL FAUX LA MONTAGNE	5 000,00	5 000,00
1009 MULTIACCUEIL FAUX LA MONTAGNE	25 000,00	25 000,00
1010 MAM PIGEROLLES	5 000,00	5 000,00
Restes à réaliser - reports	110 245,71	110 245,71
N° Opérations	110 245,71	110 245,71
1009 MULTIACCUEIL FAUX LA MONTAGNE	106 755,36	106 755,36
1010 MAM PIGEROLLES	3 490,35	3 490,35
RECETTES TOTALES (2)	147 906,00	147 906,00
Restes à réaliser - reports	147 906,00	147 906,00
Affectées aux opérations	147 906,00	147 906,00
1009 MULTIACCUEIL FAUX LA MONTAGNE	129 319,00	129 319,00
1010 MAM PIGEROLLES	18 587,00	18 587,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01-Non ventilables.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			IV	
DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2	

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	70		71		Total
	Services communs	Parc privé de la ville			
DEPENSES TOTALES (2)					
Dépenses de l'exercice	137 000,00	169 974,00			306 974,00
Non individualisées en opérations	137 000,00	169 974,00			306 974,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	9 974,00			9 974,00
204 Subventions d'équipement versées	90 000,00	0,00			90 000,00
23 Immobilisations en cours	47 000,00	0,00			47 000,00
N° Opérations	0,00	160 000,00			160 000,00
5005 ACQUISITION LOGEMENTS FAM	0,00	140 000,00			140 000,00
5005 ACQUISITION LOGEMENTS FAM	0,00	20 000,00			20 000,00
RECETTES TOTALES (2)					
Recettes de l'exercice	22 881,25	0,00			22 881,25
Non affectées aux opérations	11 976,00	0,00			11 976,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	11 976,00	0,00			11 976,00
Restes à réaliser - reports	10 905,25	0,00			10 905,25
Non affectées aux opérations	10 905,25	0,00			10 905,25
10 Dotations, fonds divers et réserves	218,00	0,00			218,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	10 687,25	0,00			10 687,25

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.2
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 211 019,00	639 435,00	108 000,00	1 958 454,00
Dépenses de l'exercice	871 019,00	639 435,00	108 000,00	1 618 454,00
Non individualisées en opérations	851 019,00	639 435,00	0,00	1 490 454,00
16 Emprunts et dettes assimilées	31 019,00	89 435,00	0,00	120 454,00
204 Subventions d'équipement versées	480 000,00	0,00	0,00	480 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	550 000,00	0,00	550 000,00
23 Immobilisations en cours	340 000,00	0,00	0,00	340 000,00
N° Opérations	20 000,00	0,00	108 000,00	128 000,00
5003 PROGRAMME GESTION DES DECHETS	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
5002 PROGRAMMATION ANNUELLE RIVIER	0,00	0,00	108 000,00	108 000,00
Restes à réaliser - reports	340 000,00	0,00	0,00	340 000,00
Non individualisées en opérations	340 000,00	0,00	0,00	340 000,00
21 Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
23 Immobilisations en cours	320 000,00	0,00	0,00	320 000,00
RECETTES TOTALES (2)	18 902,00	534 275,00	72 623,00	625 800,00
Recettes de l'exercice	0,00	534 275,00	72 623,00	606 898,00
Non affectées aux opérations	0,00	534 275,00	0,00	534 275,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	39 175,00	0,00	39 175,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	110 100,00	0,00	110 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	385 000,00	0,00	385 000,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00	72 623,00	72 623,00
5002 PROGRAMMATION ANNUELLE RIVIER	0,00	0,00	16 923,00	16 923,00
5002 PROGRAMMATION ANNUELLE RIVIER	0,00	0,00	55 700,00	55 700,00
Restes à réaliser - reports	18 902,00	0,00	0,00	18 902,00
Non affectées aux opérations	18 902,00	0,00	0,00	18 902,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	6 302,00	0,00	0,00	6 302,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	12 600,00	0,00	0,00	12 600,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			IV	
DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2	

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81			Sous-fonction 82			Sous-fonction 83	
	812 Collecte et traitement des	814 Éclairage public	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	822 Voirie communale et routes	831 Aménagement des eaux		
DEPENSES TOTALES (2)	711 019,00	20 000,00	480 000,00	540 000,00	99 435,00	108 000,00		
Dépenses de l'exercice	391 019,00	0,00	480 000,00	540 000,00	99 435,00	108 000,00		
Non individualisées en opérations	371 019,00	0,00	480 000,00	540 000,00	99 435,00	0,00		
16 Emprunts et dettes assimilées	31 019,00	0,00	0,00	0,00	89 435,00	0,00		
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	480 000,00	0,00	0,00	0,00		
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	540 000,00	10 000,00	0,00		
23 Immobilisations en cours	340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
N° Opérations	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 000,00		
5003 PROGRAMME GESTION DES DECHETS	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
5002 PROGRAMMATION ANNUELLE RIVIER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 000,00		
Restes à réaliser - reports	320 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Non individualisées en opérations	320 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21 Immobilisations corporelles	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23 Immobilisations en cours	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES TOTALES (2)	18 902,00	0,00	0,00	499 175,00	35 100,00	72 623,00		
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	499 175,00	35 100,00	72 623,00		
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	39 175,00	0,00	0,00		
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	75 000,00	35 100,00	0,00		
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	385 000,00	0,00	0,00		
Affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
5002 PROGRAMMATION ANNUELLE RIVIER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 623,00		
5002 PROGRAMMATION ANNUELLE RIVIER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 923,00		
Restes à réaliser - reports	18 902,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 700,00		
Non affectées aux opérations	18 902,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
10 Dotations, fonds divers et réserves	6 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	12 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	
	IV
	A1.2

FONCTION 9 Action économique					
CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	94 Aides au commerce et aux services marchands	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 177 051,00	511 285,00	23 702,00	38 489,00	2 750 527,00
Dépenses de l'exercice	2 150 801,00	511 285,00	23 702,00	38 489,00	2 724 277,00
Non individualisées en opérations	522 501,00	11 285,00	23 702,00	38 489,00	595 977,00
16 Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	11 285,00	23 702,00	38 489,00	83 476,00
20 Immobilisations incorporelles	65 000,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
204 Subventions d'équipement versées	205 001,00	0,00	0,00	0,00	205 001,00
21 Immobilisations corporelles	131 500,00	0,00	0,00	0,00	131 500,00
23 Immobilisations en cours	110 000,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
26 Participations et créances rattachées à de	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
N° Opérations	1 628 300,00	500 000,00	0,00	0,00	2 128 300,00
1003 REHABILITATION BATIMENT VOYAGE	64 800,00	0,00	0,00	0,00	64 800,00
1004 REHABILITATION HALLE MARCHANDI	133 500,00	0,00	0,00	0,00	133 500,00
1005 CONSTRUCTION RESTAURANT VALL	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
1008 FERME DE LACHAUD	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
5004 PROGRAMME EMPRISE FONCIERE	140 000,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
1003 REHABILITATION BATIMENT VOYAGE	216 000,00	0,00	0,00	0,00	216 000,00
1004 REHABILITATION HALLE MARCHANDI	444 000,00	0,00	0,00	0,00	444 000,00
1005 CONSTRUCTION RESTAURANT VALL	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
1007 BOUCHERIE EPICERIE FAUX LA MON	24 000,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
1012 GARE AUBUSSON	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
1014 PLATEFORME BOIS	0,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
Restes à réaliser - reports	26 250,00	0,00	0,00	0,00	26 250,00
Non individualisées en opérations	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
23 Immobilisations en cours	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
N° Opérations	6 250,00	0,00	0,00	0,00	6 250,00
1004 REHABILITATION HALLE MARCHANDI	6 250,00	0,00	0,00	0,00	6 250,00
RECETTES TOTALES (2)	1 117 406,00	500 000,00	0,00	0,00	1 617 406,00
Recettes de l'exercice	1 083 970,00	500 000,00	0,00	0,00	1 583 970,00
Non affectées aux opérations	177 835,00	0,00	0,00	0,00	177 835,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	7 835,00	0,00	0,00	0,00	7 835,00
16 Emprunts et dettes assimilées	170 000,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
Affectées aux opérations	906 135,00	500 000,00	0,00	0,00	1 406 135,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	
	IV
	A1.2

	90	92	94	96	Total
	Interventions économiques	Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	Aides au commerce et aux services marchands	Aides aux services publics	
1003 REHABILITATION BATIMENT VOYAGE	44 000,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00
1004 REHABILITATION HALLE MARCHANDI	90 000,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
1012 GARE AUBUSSON	7 835,00	0,00	0,00	0,00	7 835,00
1014 PLATEFORME BOIS	0,00	78 000,00	0,00	0,00	78 000,00
1003 REHABILITATION BATIMENT VOYAGE	77 000,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00
1004 REHABILITATION HALLE MARCHANDI	143 500,00	0,00	0,00	0,00	143 500,00
1003 REHABILITATION BATIMENT VOYAGE	159 800,00	0,00	0,00	0,00	159 800,00
1004 REHABILITATION HALLE MARCHANDI	344 000,00	0,00	0,00	0,00	344 000,00
1012 GARE AUBUSSON	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
1014 PLATEFORME BOIS	0,00	422 000,00	0,00	0,00	422 000,00
Restes à réaliser - reports	33 436,00	0,00	0,00	0,00	33 436,00
Affectées aux opérations	33 436,00	0,00	0,00	0,00	33 436,00
1007 BOUCHERIE EPICERIE FAUX LA MON	33 436,00	0,00	0,00	0,00	33 436,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.1
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES		A2.2	

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunt à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
	CAISSE EPARGNE	231 705,44	216 979,66	1	20,00				0,00 0	1,5768		3 973,05		
0423488	DEXIA CREDIT LOCAL	198 497,95	186 235,95	2	13,83				0,00 0	4,82426		7 671,70	0,00	7,47%
0723575	CAISSE EPARGNE	26 000,00	11 506,71	1	15,25				0,00 0	0,39731		47,22	0,00	5,72%
076258701	CAISSE EPARGNE	100 000,00	13 816,49	1	6,25				0,00 0	11,32126		632,80	0,00	0,40%
085976701	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	56 000,00	20 473,35	1	14,92				0,00 0	4,44858		765,40	0,00	0,48%
086822101	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	57 000,00	6 765,23	1	10,00				0,00 0	4,02983		168,69	0,00	0,71%
0923333	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	305 000,00	232 690,46	1	25,00				0,00 0	4,73896		10 646,51	0,00	0,23%
231395	CAISSE EPARGNE	300 000,00	77 473,09	1	5,00				0,00 0	1,74162		785,62	0,00	8,01%
5079301	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	366 000,00	316 430,05	1	20,00				0,00 0	4,57792		14 007,95	0,00	2,67%
7022867	CAISSE EPARGNE	36 587,76	3 126,84	1	14,92				0,00 0	3,47454		10,40	0,00	10,90%
708271	CAISSE EPARGNE	62 000,00	45 119,17	1	20,00				0,00 0	4,19655		1 821,22	0,00	0,11%
7538628	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	800 000,00	760 000,01	1	15,08				0,00 0	2,49803		18 307,60	0,00	1,55%
7713256	CAISSE EPARGNE	200 000,00	55 471,37	1	6,33				0,00 0	7,60422		2 268,78	0,00	26,17%
79759001	CAISSE EPARGNE	155 000,00	140 976,17	1	25,00				0,00 0	3,80368		5 225,84	0,00	1,91%
8019166	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	58 000,00	13 111,93	1	12,00				0,00 0	4,12417		445,48	0,00	4,85%
8228332	CAISSE D'EPARGNE	400 000,00	308 786,44	1	9,75				0,00 0	2,33957		5 674,74	0,00	0,45%
989520801	CAISSE EPARGNE	559 000,00	487 739,66	1	20,50				0,00 0	2,40646		11 197,32	0,00	10,63%
989520802	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	12 300,00	3 153,58	1	10,00				0,00 0	3,56226		92,77	0,00	16,80%
	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	43 500,00	23 992,01	1	15,00				0,00 0	3,72526		840,31	0,00	0,11%
TOTAL A		3 966 591,15	2 903 848,17									84 583,40	0,00	0,83%
Barrière simple B														100,00%

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014 (3)	Type (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
E														
Multiplicateur jusqu'à 5														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		3 986 591,15	2 903 848,17									84 583,40	0,00	100%

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		IV
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)		A2.4

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	
								Niveau de taux de taux (5)	Taux actuel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
5079301	CAISSE EPARGNE	25/10/1999		25/01/2000	36 587,76	R	EURIBOR	3,45	3,47454		T	X	N	A-1
076258701	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	26/06/2003		30/09/2003	56 000,00	F		4,05	4,44858		T	X	N	A-1
0423488	CAISSE EPARGNE	18/10/2004		25/10/2004	26 000,00	R	EURIBOR	2,35	0,39731		T	X	N	A-1
085976701	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	11/10/2004		12/01/2005	57 000,00	F		3,97	4,02983		T	X	N	A-1
086822101	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	13/12/2004		10/03/2005	305 000,00	F		4,65	4,73896		T	X	N	A-1
79759001	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	12/12/2003		20/05/2004	58 000,00	F		4,05	4,12417		T	X	N	A-1
7022867	CAISSE EPARGNE	01/08/2006		25/11/2006	62 000,00	F		4,13	4,19855		T	X	N	A-1
989520801	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	06/02/2006		01/05/2006	12 300,00	F		3,51	3,56226		T	X	N	A-1
989520802	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	06/02/2006		01/05/2006	43 500,00	F		3,67	3,72526		T	X	N	A-1
0723575	CAISSE EPARGNE	27/12/2007		01/06/2008	100 000,00	F		4,58	11,32126		A	X	N	A-1
7538628	CAISSE EPARGNE	29/12/2008		01/04/2009	200 000,00	F		4,09	7,60422		A	X	N	A-1
231395	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	27/10/2009		01/02/2010	366 000,00	F		4,5	4,57792		T	X	N	A-1
0923333	CAISSE EPARGNE	08/07/2010		25/08/2012	231 705,44	F		1,85	1,5768		M	X	N	A-1
7713256	CAISSE EPARGNE	25/03/2010		25/06/2010	300 000,00	F		1,75	1,74162		T	X	N	A-1
8228332	CAISSE EPARGNE	10/06/2010		25/06/2010	155 000,00	F		3,75	3,80368		T	X	N	A-1
8019166	CAISSE EPARGNE	19/07/2010		25/12/2010	559 000,00	R		2,35	2,40646		M	X	N	A-1
708271	CAISSE D'EPARGNE	12/04/2011		25/07/2011	400 000,00	F		1,9	2,33957		T	X	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	22/12/2012		01/04/2013	800 000,00	R	EURIBOR	2,47	2,49803		T	X	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					198 497,95									
	DEXIA CREDIT LOCAL	01/09/2010		01/01/2011	198 497,95	F		4,74	4,82426	Franc Suisse	T	X	N	A-2
Total général					3 966 591,15									

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			IV	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)			A2.4	

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Taux initial du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)		
		IV
		A2.4

Emprunts et Dettes au 01/01/2014												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				2 903 848,17					0,00	299 529,86	84 583,40	11 580,58
1641 Emprunts en euros (total)				2 737 612,22					0,00	287 626,57	76 911,70	9 751,74
5079301	N	0,00		3 126,84	0,75	R	EURIBOR	3,47454	0,00	3 126,84	10,40	0,00
076258701	N	0,00		20 473,35	4,42	F		4,44858	0,00	4 234,36	765,40	1,83
0423488	N	0,00		11 506,71	6,00	R	EURIBOR	0,39731	0,00	1 807,22	47,22	7,82
085976701	N	0,00		6 765,23	0,75	F		4,02983	0,00	6 765,23	168,69	0,00
086822101	N	0,00		232 690,46	15,92	F		4,73896	0,00	10 052,05	10 646,51	603,91
79759001	N	0,00		13 111,93	2,08	F		4,12417	0,00	5 681,08	445,48	34,28
7022867	N	0,00		45 119,17	12,58	F		4,19655	0,00	2 748,46	1 821,22	174,99
989520801	N	0,00		3 153,58	2,08	F		3,56226	0,00	1 371,03	92,77	10,43
989520802	N	0,00		23 992,01	7,08	F		3,72526	0,00	2 943,73	840,31	128,75
0723575	N	0,00		13 816,49	0,42	F		11,32126	0,00	13 816,49	632,80	0,00
7538628	N	0,00		55 471,37	1,25	F		7,60422	0,00	27 735,67	2 268,78	850,79
231395	N	0,00		316 430,05	15,83	F		4,57792	0,00	13 842,05	14 007,95	2 269,41
0923333	N	0,00		216 979,66	16,50	F		1,5768	0,00	11 284,98	3 973,05	63,42
7713256	N	0,00		77 473,09	1,17	F		1,74162	0,00	61 842,88	785,62	4,56
8228332	N	0,00		140 976,17	21,42	F		3,80368	0,00	4 355,00	5 225,84	85,39
8019166	N	0,00		487 739,66	17,00	R		2,40646	0,00	24 645,28	11 197,32	181,38
708271	N	0,00		308 786,44	7,25	F		2,33957	0,00	38 040,90	5 674,74	964,05
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		760 000,01	14,00	R	EURIBOR	2,49803	0,00	53 333,32	18 307,60	4 370,73
		0,00		166 235,95					0,00	11 903,29	7 671,70	1 828,84
	N	0,00		166 235,95	10,50	F		4,82426	0,00	11 903,29	7 671,70	1 828,84
Total général		0,00		2 903 848,17					0,00	299 529,86	84 583,40	11 580,58

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
---	--	----	------

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		IV
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)		A2.5

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résidu- elle	Périodicité des rembour- sements (5)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (4)						Taux (6)	Index (7)	(8) Taux actuariel	Taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (9)		en intérêts (10)	en capital	
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (2)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (3)																	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement.
- (4) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (5) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (6) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (7) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (8) Taux annuel, tous frais compris.
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (10) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts décaissés » et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			IV	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A2.6	

Emprunt couvert (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert				Instrument de couverture													
	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) (2)	Organisme co- contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date du début contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument			Date de règlement	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Type de taux (5)	Index de référence (2)				Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total																		

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.
(2) Mentionner le ou les index.

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.
(2) Mentionner le ou les index.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert au 01/01/N.
(5) Indiquer l'indice de référence F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			IV	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A2.6	

Emprunt couvert (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture				
	Niveau de taux après couverture (1)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/668	Produits c/768	
Total					

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(2) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
---	--	--	----	------

IV - ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE				A2.7
CREDITS DE TRESORERIE (1)				

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (66115)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	IV
	A2.8

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	1				
	% de l'encours	94,28%	5,72%				
	Montant en euros	2 737 612,22	166 235,95				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2014 après opérations de couverture éventuelles.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.9
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2014		

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 01/01/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Ct initial		Ct renégocié											
				Ct initial	Ct renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Ct initial	Ct renégocié (5)	Ct initial	Ct renégocié	Intérêts	Capital		

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X aura.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

A6.1 DETAIL DES DEPENSES

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D			0,00	314 500,00	I 314 500,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C			0,00	314 500,00	II 314 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	309 543,00	309 543,00
1641	Emprunts en euros		0,00	297 639,00	297 639,00
1643	Emprunts en devises		0,00	11 904,00	11 904,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)			0,00	1 000,00	1 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
26	Participations et créances rattachées à des parti		0,00	1 000,00	1 000,00
261	Titres de participation		0,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)				
Transferts entre sections = C+D				3 957,00	3 957,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (C) (1)			3 957,00	3 957,00
13911	Etat et établissements nationaux			741,00	741,00
13913	Départements			1 665,00	1 665,00
13917	Budget communautaire			460,00	460,00
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux			1 091,00	1 091,00

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	314 500,00	D001 1 144 670,37	1 459 170,37

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur liane de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

A6.2 DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d			41 725,00	3 152 169,60	III 3 152 169,60
Ressources propres externes (a) (3)			41 725,00	2 114 293,00	2 114 293,00
10222	F.C.T.V.A. (4)		41 725,00	2 114 293,00	2 114 293,00
Transferts entre sections (c)				206 205,00	206 205,00
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études			18 667,00	18 667,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations			6 542,00	6 542,00
28051	Concessions et droits similaires			28 132,00	28 132,00
28132	Immeubles de rapport			8 165,00	8 165,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense			637,00	637,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie			7 547,00	7 547,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques			9 262,00	9 262,00
281728	Autres agencements et aménagements			7 547,00	7 547,00
281751	Réseaux de voirie			1 645,00	1 645,00
281784	Mobilier			7 749,00	7 749,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements			4 305,00	4 305,00
28182	Matériel de transport			59 525,00	59 525,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique			15 222,00	15 222,00
28184	Mobilier			2 578,00	2 578,00
28188	Autres immobilisations corporelles			28 682,00	28 682,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)			831 671,60	831 671,60

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	CUMUL V
Recettes	3 152 169,60	0,00	1 522 966,88	4 675 136,48

	Montant
Dépenses financières	IV 1 459 170,37
Recettes financières	V 4 675 136,48
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (5) + 3 215 966.11
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	VI + c/2763 + D (5) + 3 215 966.11
Résultat hors charges transférées	V - (II+D001) 3 215 966,11

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) A n'inscrire que si le compte administratif est voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	1 122 560,00	Recettes issues de la TEOM		
611	Contrats de prestations de services	1 120 560,00			
6251	Voyages et déplacements	2 000,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	458 778,00	Dotations et participations reçues		61 364,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	6 500,00	74712	Emplois d'avenir	12 864,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	903,00	74748	Autres communes	20 100,00
64111	Rémunération principale	192 400,00	74758	Autres groupements	23 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	3 500,00	7478	Autres organismes	5 400,00
64118	Autres indemnités	33 900,00	Autres recettes de fonctionnement éventuelles		1 691 359,00
64131	Rémunérations	72 000,00			
64162	Emplois d'avenir	17 346,00	70	Produits des services, du domaine et ventes	1 691 359,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	66 492,00	70611	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères	1 462 859,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	64 937,00	70688	Autres prestations de services	219 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	800,00	7078	Autres marchandises	9 500,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00			
6558	Autres contributions obligatoires	500,00			
66	Charges financières	1 889,00			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 889,00			
	Total des dépenses réelles	1 583 727,00		Total des recettes réelles	1 752 723,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	1 583 727,00		TOTAL GENERAL	1 752 723,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
		31 019,00			385 000,00
1641	Emprunts en euros	31 019,00	1641	Emprunts en euros	385 000,00
	Acquisitions d'immobilisations	560 000,00		Dotations et subventions reçues	114 175,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	20 000,00	10222	F.C.T.V.A.	39 175,00
2158	Autres installations, matériel et outillage tech	270 000,00	1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	75 000,00
2182	Matériel de transport	250 000,00			
	Opérations d'équipement	20 000,00			
	5003 PROGRAMME GESTION DES DECH	20 000,00			
	Autres dépenses éventuelles	0,00		Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles	591 019,00		Total des recettes réelles	499 175,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	591 019,00		TOTAL GENERAL DES RECETTES	499 175,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2014
---	--	--	----	------

IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)			IV	
			A9	

N° opération :		Intitulé de l'opération :				Date de la délibération :			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Dépenses nouvelles votées	Total (4)	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes nouvelles votées	Total (4)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées.
 Total des recettes = Restes à réaliser N-1 + recettes nouvelles votées.

B-3-4-A9

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)		B1.1

Année et profil de l'emprunt (1)	Année		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité rembt. (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil								Taux ... (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux ... (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (8) intérêts	en capital
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP																		
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP																		
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat																		
Totaux pour les autres emprunts																		

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.
 (2) annuelle, trimestrielle ou mensuelle.
 (3) indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.
 (4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).
 (5) taux annuel, tous frais compris.
 (6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.
 (7) indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).
 (8) annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT		B1.2

Calcul du ratio de l'article L.2252-2 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	7 992 667,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		0,00%
		/III

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
204171	Subvention d'équipement versée	Fonds d'acquisition tapisseries	Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	60 000,00
204172	Subvention d'équipement versée	Participation volet immobilier	Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	130 001,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2014	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2014)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2014) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2014 (2)	Restes à financer de l'exercice 2015	Restes à financer (exercices au-delà de 2015)
2013/01 TRVX PIS	8 816 328,97		8 816 328,97	3 000 000,00	3 000 000,00	2 816 328,97	
2014/01 CITE TAP	670 765,47		670 765,47	0,00	130 001,00	540 764,47	
2014/02 FONDS RE	225 000,00		225 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
2014/03 VOIRIE	1 140 000,00		1 140 000,00	0,00	340 000,00	400 000,00	400 000,00
2014/04 SDAN	960 000,00		960 000,00	0,00	480 000,00	480 000,00	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B3
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
---	--	----	------

IV - ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014		IV
		C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
Directeur général des services	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8	2	10	6	3	9
Attaché	A	3	0	3	3	0	3
CHARGE COMMUNICATION	A	0	0	0	0	1	1
CHARGE MISSION HABITAT	A	0	0	0	0	1	1
CHARGE PROSPECT NOUVELLES ACTIVITES	A	0	0	0	0	1	1
Adjoint administratif 1e classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif 2e classe	C	4	2	6	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		19	1	20	16	2	18
Ingénieur	A	2	0	2	2	0	2
MEDIATRICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	B	0	0	0	0	1	1
Technicien	B	1	0	1	1	0	1
Technicien principal 1e classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 1e classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2e classe	C	12	1	13	11	0	11
Adjoint technique principal 2e classe	C	2	0	2	1	0	1
CUISINIER	C	0	0	0	0	1	1
FILIERE SOCIALE (d)		1	0	1	1	0	1
EJE chef	B	1	0	1	1	0	1
FILIERE SPORTIVE (g)		5	0	5	5	0	5
Conseiller APS	A	1	0	1	1	0	1
Educateur APS	B	1	0	1	1	0	1
Educateur principal 1e classe	B	1	0	1	1	0	1
Educateur principal 2e classe	B	2	0	2	2	0	2

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
---	--	----	------

IV - ANNEXES			
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014			IV
			C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		5	0	5	5	0	5
Assistant de conservation	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint patrimoine 2e classe	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint patrimoine principal 2e classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		5	2	7	3	1	4
Animateur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint animation 2e classe	C	4	2	6	2	0	2
ANIMATRICE ALSH	C	0	0	0	0	1	1
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		44	5	49	37	6	43

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 1er de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
---	--	----	------

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014	IV
	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	
			Indice	Euros		Nature du contrat (5)	
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00			
CHARGE COMMUNICATION	A	ADM	0	0,00	Art 3.3, al 2		CDD
CHARGE MISSION HABITAT	A	ADM	0	0,00	Art 3.3, al 2		CDI
CHARGE PROSPECT NOUVELLES ACTIVITES	A	ADM	0	0,00	Art 3.3, al 2		CDD
MEDIATRICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	B	TECH	0	0,00	Art 3.3, al 4		CDD
ANIMATRICE ALSH	C	ANIM	0	0,00	Art 3.3, al 4		CDD
CUISINIER	C	TECH	0	0,00	Art 3.3, al 4		CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
ANIMATEUR NUMERIQUE	A	ADM	0	0,00	Art 3.1		CDD
CHARGE PLA	A	ADM	0	0,00	Art 3.1		CDD
CONSEILLER HABITAT	A	ADM	0	0,00	Art 3.1		CDD
GRAPHISTE	A	ADM	0	0,00	EAV		CDD
TECHNICIEN SPANC	B	TECH	0	0,00	Art 3.1		CDD
ANIMATEURS	C	ANIM	0	0,00	Art 3.1		CDD
TOTAL GENERAL				0,00			

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2014
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014		C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois contractuels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à siège de la communauté de communes
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u> 01/01/2014 01/01/2014	COPROD SCIC L'ARBAN	COPROD SCIC L'ARBAN	Société Française	11,00 6 600,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u> 01/01/2014	TOM POUCE	Association TOM POUCE	Association	87 877,00
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Ou créés par l'établissement public ou le groupement

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président,
A Vallière, le 12/03/2014

Le Président,

Michel NOINE

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire,

A Vallière, le 12/03/2014



Nombre de membres en exercice : 76
 Nombre de membres présents : 58
 Nombre de suffrages exprimés : 58
 VOTES : Pour : 58
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 04/03/2014

Les membres du Conseil Communautaire,

(Handwritten signatures of council members)

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Aubusson, le

